

MIXTE/2

Épreuve fédérale ouverte aux bridgeurs licenciés à la F.F.B. et nés en 1958 ou avant (65 ans ou plus au 31 décembre 2023).
L'indice de compétition de la paire doit être égal ou supérieur à 112.
Les paires ayant un IC < 112 pourront obtenir une dérogation en effectuant une demande au Directeur des Compétitions du Comité.
La paire doit être composée d'une femme et d'un homme.

Agenda

Finale de Comité à Marcoussis : 18 & 19 janvier
Finale de Ligue à Marcoussis : 26 mars
Finale Nationale à Saint-Cloud : 24 & 25 avril

Qualification

Pour la finale de ligue
40 paires provenant des finales des 2 comités
Pour la finale nationale
Les 4 premières paires de la finale de ligue

Inscription

Date limite : 15 janvier
Sur le site de la FFB : <https://licencie.ffbridge.fr/>
Participation : 24 € par joueur

